

**Procès-verbal du conseil d'établissement
de l'école secondaire Le Sommet**

Le 2 novembre 2022

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement de l'école secondaire Le Sommet, 120 rue de la Polyvalente, Québec, tenue le mercredi 2 novembre 2022 à 18 h, à laquelle sont présentes les personnes suivantes :

BÉLANGER, Chantal	Parent
CARRIER, Émilie	Parent, présidente
DEL GUIDICE, Gina	Parent
GARNEAU, Christine	Parent
OUELLET, Hugo (avec retard)	Parent
POULIN, Christian	Parent
ALLAIRE, Valérie	Parent substitut
LANGLOIS, Isabelle	Parent substitut
BÉLANGER, France	Enseignante
CÔTÉ, Patricia	Enseignante
CYR, Geneviève	Enseignante
FERLAND, Chantal	Enseignante
GAGNON-COLL, Claudia	Enseignante
GERMAIN-LAROSE, Catherine	Enseignante
BOIES, Sophie	Soutien – Technicienne en travaux pratiques
LABRECQUE, Roxane	Professionnelle – Conseillère en orientation
FORTIER BARBEAU, Louise	Représentante de la communauté
DAIGLE, Mickaël	Élève, vice-premier ministre
HAERINCK, Jacob	Élève, premier ministre
PARTICIPENT À CETTE SÉANCE	
GOSELIN, Annie	Directrice
GODIN, Monica	Directrice adjointe
LEMIEUX, Mylène	Directrice adjointe
ÉTAIT ABSENT À CETTE SÉANCE	
JORDAN, Caroline	Parent
MÉRETTE, Christyna	Représentante de la communauté

MOT DE BIENVENUE

Madame Émilie Carrier souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil d'établissement en soulignant la présence des deux membres du gouvernement étudiant qui en sont à leur première rencontre.

1. VÉRIFICATION DU QUORUM

On constate que le quorum requis par la Loi est atteint.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mot de bienvenue

1. Vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation et suivi du procès-verbal du 28 septembre 2022
4. Parole au public
5. Parole aux élèves
6. Information des représentants de la communauté
7. Correspondance de la présidence
8. Rapport du comité de parents
9. Formation obligatoire pour les nouveaux membres
10. Présentation du budget 2022-2023 (art.95)
11. Résolution pour les mesures dédiées et protégées
12. Projet éducatif
 - 12.1 Reddition de compte 2021-2022
 - 12.2 Démarche pour le projet éducatif 2023-2027
13. Contenus en orientation scolaire et professionnelle (cosp)
14. Réveillon de Noël (22 décembre)
15. Campagnes de financement
16. Calendrier scolaire (ajout de gel d'horaire)
17. Information de la direction :
 - 17.1 Première communication
 - 17.2 Retour sur les portes ouvertes
 - 17.3 Échéancier des admissions 2023-2024
-Guichet unique
18. Calendrier des activités / sorties éducatives
19. Liste téléphonique des membres du C.É.
20. Autres sujets :
 - 20.1 Bons coups
21. Questions des membres
22. La levée de l'assemblée

M. Christian Poulin, appuyé par Mme Christine Garneau, propose l'ordre du jour.

3. APPROBATION ET SUIVIS DU PROCÈS-VERBAL 28 SEPTEMBRE 2022

L'approbation du procès-verbal du 28 septembre comme présenté, est proposé par Chantal Bélanger et secondé par Sophie Boies.

Suivis :

Point 3 : Ajout d'espace pour le diner

Une pellicule a été ajoutée sur les vitres de la cafétéria pour les élèves qui s'assoient sur les nouveaux bancs. Cela procure plus d'intimité aux utilisateurs.

Point 3 : Logo pour les équipes sportives et culturelles

Présentation par Mme Gosselin du logo des équipes. Il s'agit d'un personnage porteur d'un flambeau pour illustrer un éclaireur (nom des équipes). Le dévoilement officiel se fera lors du 50e anniversaire de l'école et il sera ajouté dans le hall en plus du nouveau logo de l'école.

Point 4.4 : Règles de régie interne

Madame Gosselin, à titre de trésorière, indique que le coût du repas de ce soir s'élève à 674 \$ et le budget annuel est de 500 \$. La différence sera assumée par l'école.

Point 4.6 : Fiche information personnelle

Il nous manque encore quelques fiches. Les personnes concernées seront avisées.

Point 7 : Questions du public

Campagne de financement : Les sommes amassées lors de campagnes de financement au primaire sont disponibles pour le parcours au secondaire. Plusieurs utilisations sont possibles dont les voyages, les activités de finissants ou l'achat d'un chandail de concentration. Les sommes ne peuvent être utilisées pour l'achat d'un iPad. Un retour a été fait à Mme Malenfant.

Qualité de la pochette offerte avec nos iPads

Des vérifications ont été faites auprès du technopédagogue au sujet de la fiabilité de la pochette du iPad et selon lui, elle est viable. Il n'y a pas beaucoup de réparations depuis le début de l'année. Un changement de pochette n'est pas envisagé.

Point 12 : Plan d'action contre la violence

Une tournée de classe a été faite par les personnes qui siègent au comité intimid'action. Les groupes Pré-DEP et FMSS seront vus prochainement.

Point 16.2 : Organisation scolaire

Lors de la prise de présence du 30 septembre, il y avait 1264 élèves inscrits. Cela représente une perte de 9 élèves.

Point 18.1 : Garde-robe scolaire

Une rencontre avec les représentants de la compagnie Flip Design a eu lieu le 18 octobre dernier. Il a alors été soulevé par les représentants que 435 commandes ont été reçues en avril 2022 et plus de 300 autres au mois d'août ce qui expliquerait les délais en début d'année. Une demande leur a été faite concernant une possible séance d'essayage en avril prochain ce qui n'est pas possible pour eux, mais, ceux-ci s'engagent à en offrir une en

août avec la possibilité de faire des échanges directement sur place. L'inventaire serait alors sur place. Il leur a été également mentionné le niveau décevant du service à la clientèle. La direction mentionne qu'elle a senti de l'ouverture et une volonté de collaborer à améliorer la situation pour les prochaines années.

Point 20 : Possibilité de tenir le CÉ en virtuel

Il serait possible de tenir le CÉ en virtuel ou d'accepter qu'un membre du CÉ soit présent de façon virtuelle, si cela fait partie de nos règles de régie interne. Si tous sont en accord, il serait possible de reconduire ce qui avait été prévu durant la période du COVID avec certaines modifications. Mme Gosselin fait la lecture de la résolution. Madame Chantal Ferland propose que la modification soit ajoutée aux règles de régie interne. La proposition est secondée par Geneviève Cyr.

C.E. 22-23-08

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. PAROLE AU PUBLIC

Aucun public

5. PAROLE AUX ÉLÈVES

Jacob Haerinck et Mickaël Daigle informent les membres du conseil d'établissement des activités qui se sont tenues à l'école et de celles qui sont prévues d'ici le 23 décembre.

En octobre :

- Élection des membres du gouvernement étudiant.
- Fête de l'Halloween sur l'heure du dîner et à la fin des classes (4^e période)
- Séance d'inscription des sports interscolaires
- Séance d'inscriptions pour les activités parascolaires : 80 activités offertes
-

En novembre et décembre:

- Séance d'inscription pour Secondaire en spectacle en cours
- Tournoi de cube Rubik
- Collecte de déchets organisée par le comité environnement
- Concours de « Bench Press » organisé par le ministre des Sports et loisirs
- Auditions pour le secondaire en spectacle d'ici Noël (pour la finale locale)
- Marché de Noël et organisation du Réveillon de Noël

6. INFORMATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ

Madame Louise Barbeau Fortier explique qu'ils travaillent à l'organisation des paniers de Noël. Ceux-ci seront distribués le samedi 17 décembre. Une collecte sera faite durant la journée civile de l'école. Elle en profite pour remercier l'équipe de son implication.

7. CORRESPONDANCE DE LA PRÉSIDENCE

Mme Émilie Carrier annonce que M. Paul-Eugène Rioux a quitté ses fonctions au sein du CÉ. Sa place est donc disponible. Mme Carrier offre la place à Mme Isabelle Langlois qui est première substitut. Mme Langlois accepte de prendre le relai. Compte tenu que les parents substitués ont été élus par ordre de priorité, il est proposé par Catherine G-Larose d'accepter et appuyé par Madame Gina Del Guidice d'accepter la candidature de Mme Isabelle Langlois.

8. RAPPORT DU COMITÉ DE PARENTS

Mme Del Guidice explique que lors de la première réunion pour le comité de parents, il y a eu une présentation de la ressource : Aider son enfant. C'est un site payant, mais une demande a été faite pour que tous les parents du comité y aient accès. Aussi, des explications ont été données sur l'octroi de contrat aux concessionnaires de cafétérias d'écoles. Il a été aussi question de l'analyse de la capacité d'accueil des écoles selon un plan triennal pour prévoir les modifications à venir dans les écoles.

9. FORMATION OBLIGATOIRE POUR LES NOUVEAUX MEMBRES

Pour les nouveaux membres, une formation obligatoire divisée en capsule doit être écoutée. On suggère d'en faire l'écoute tout juste avant chacune des séances selon l'horaire établi. Mme Gosselin explique qu'au mois de mai, les nouveaux membres devront compléter un document attestant que chaque capsule a été écoutée. Une reddition de compte sera alors faite auprès du ministère de l'Éducation.

Un membre mentionne que le lien pour la capsule concernant les membres-parents ne fonctionne pas. Mme Gosselin fera les vérifications.

10. PRÉSENTATION DU BUDGET 2022-2023 (ART.95)

Une présentation du budget est faite par Mme Sonie Boulet, gestionnaire administrative d'établissement.

Le budget est de 3 715 372 \$. Pour l'année 22-23, un montant de 628 288 \$ a été pris dans les surplus de l'année dernière (1 471 022 \$). Donc le surplus réel sera de 842 734 \$.

Les montants provenant du Ministère devraient changer, car nous accueillons 52 élèves de moins que ce qui était prévu dans les prévisions d'avril 2022.

Mme Christine Garneau, appuyée par Mme Claudia G-Coll, propose l'adoption du budget pour l'année 2022-2023.

11. RÉOLUTION POUR LES MESURES DÉDIÉES ET PROTÉGÉES

Une lecture du document de la liste des mesures est faite et des explications sont données par Mme Sonie Boulet.

Considérant que conformément à l'article 473.1 de la loi sur l'instruction publique, le ministre peut prescrire que certaines mesures budgétaires soient destinées à un transfert vers le budget des établissements d'enseignement.

Considérant que les règles budgétaires amandées de fonctionnement des Centres de services scolaire prescrivent que les conseils d'établissements doivent adopter une résolution confirmant que les sommes des mesures dédiées et protégées ont bien été allouées aux établissements concernés.

Le conseil d'établissement de l'école Le Sommet confirme que les ressources financières allouées par le Centre de services scolaire telles que détaillées dans le document joint à la présente résolution, ont été transférées à l'établissement et que leur déploiement est prévu dans le cadre du budget de l'établissement.

Le conseil d'établissement confirme également qu'il est informé qu'une utilisation de ces allocations à des fins non prévues, pourrait faire l'objet d'une récupération de la part du Ministère.

Il est proposé par Madame Chantal Ferland, et appuyée par Monsieur Hugo Ouellet, d'adopter l'utilisation des mesures dédiées et protégées pour l'année scolaire 2022-2023.

C.E. 22-23-10

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. PROJET ÉDUCATIF

12.1 REDDITION DE COMPTE 2021-2022

Madame Gosselin présente la reddition de compte du projet éducatif 2021-2022. Mme Chantal Bélanger demande si des actions seront mises en place pour augmenter les résultats. Mme Gosselin explique que des mesures ont déjà été mises en place et que celles-ci ne sont pas encore incluses au plan de mise en œuvre. Par exemple, il y a les nouvelles mesures pour les élèves à portable qui sont regroupés dans deux groupes en première secondaire, la formation des équipes collaboratives au sein de certains départements et le déploiement du team-teaching dans chaque département du 2e cycle. Un membre enseignant tient à souligner également que la refonte du code de vie semble porter fruit, car le nombre de sorties de classe est en baisse.

12.2 DÉMARCHE POUR LE PROJET ÉDUCATIF 2023-2027

Mme Gosselin présente la démarche à venir pour l'élaboration du futur projet éducatif.

13. CONTENUS EN ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE (COSP)

La planification annuelle pour la tenue des contenus en orientation est déposée et Mme Godin en fait la présentation. Mme. France Bélanger, appuyée par Mme. Catherine Germain-Larose propose l'approbation des contenus en orientation scolaire et professionnelle.

C.E. 22-23-11

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14. RÉVEILLON DE NOËL (22 DÉCEMBRE)

La direction propose un déplacement d'horaire le 23 décembre prochain pour faire vivre un réveillon de Noël aux élèves de 16h à 21h le 22 décembre. M. Mickaël Daigle, appuyé par M. Christian Poulin, propose le déplacement d'horaire pour la tenue du réveillon.

C.E. 22-23-12

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15. CAMPAGNES DE FINANCEMENT

Ce point est reporté

16. CALENDRIER SCOLAIRE

À la demande du département d'univers social, madame Gosselin soumet l'ajout d'un gel d'horaire le 21 décembre en après-midi pour tenir une évaluation. Mme. Claudia C-Gagnon, appuyée par Valérie Allaire, propose l'ajout d'un gel d'horaire.

C.E. 22-23-13

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17. INFORMATION DE LA DIRECTION

17.1 PREMIÈRE COMMUNICATION

Les rencontres de bulletin auront lieu le 17 novembre en présentiel (18h à 21h) et le 18 novembre par téléphone (9h à 12h). Une communication sera transmise aux parents le 14 novembre. La prise de rendez-vous de 5 minutes, avec pause de 5 minutes entre chaque rendez-vous pour permettre les déplacements, se fera par « Booking ». Les élèves peuvent venir avec leurs parents.

17.2 RETOUR SUR LES PORTES OUVERTES

Nos portes ouvertes ont été un succès. Près de 1200 visiteurs se sont présentés lors de cette soirée.

17.3 ÉCHÉANCIER DES ADMISSIONS 2023-2024

Madame par Roxanne Labrecque présente le portrait des admissions au guichet unique en date du 2 novembre. Sur les 454 élèves du bassin de l'école inscrits au guichet unique, 313 élèves se sont inscrits au Sommet. Les premières réponses d'acceptation seront transmises entre le 7 et 23 novembre.

18. CALENDRIER DES ACTIVITÉS / SORTIES ÉDUCATIVES

L'ensemble des activités ont été transmises par courriel. Monsieur Hugo Ouellet, appuyé par Mme Patricia Côté, propose l'approbation de celles-ci.

C.E. 22-23-14

ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ

19. LISTE TÉLÉPHONIQUE DES MEMBRES DU C.É

La liste téléphonique des membres a été transmise par courriel. Mme Gosselin demande que chaque personne vérifie son contenu et si des correctifs doivent être apportés, les membres doivent s'adresser à Mme Gosselin par courriel : annie.gosselin.2@cssps.gouv.qc.ca

20. BONS COUPS

Félicitation au premier ministre et au vice-premier ministre pour leur élection. Bravo et merci à tous ceux et celles qui ont participé à l'organisation du Cross country le 21 octobre.

21. QUESTIONS DES MEMBRES

M. Hugo Ouellet demande où il peut trouver les liens de la formation obligatoire pour les membres du CE. Ceux-ci se trouvent dans les documents du CÉ reçus par courriel. Le document contenant les formations contient des liens cliquables.

Mme Isabelle Langlois mentionne que lors de la tenue du Cross-country volet régional, il n'y avait pas de personnel de l'école pour accompagner nos élèves représentants. Des explications sont données sur la sélection des candidats qui s'est tenue durant les cours puisque l'événement-école n'avait pas encore eu lieu. Une demande est faite pour que les parents soient mieux informés lorsque leur enfant est choisi.

Code vestimentaire : Un membre parent demande si le legging uni porté comme un collant en dessous d'une jupe est permis. Les membres de l'équipe-école présents affirment que oui.

20. LA LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée est proposée à 20h10 par Isabelle Langlois et secondée par Geneviève Cyr.

Mylène Lemieux
Secrétaire de la rencontre

Émilie Carrier
Présidente